



LA MAIRE

MAIRIE LE COUDRAY-MONTCEAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 13 FÉVRIER 2025

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 78 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Selon l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

Vu le décret d'application n° 2021-1311,

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT,

La liste des délibérations examinées par le conseil municipal sont les suivantes :

N°2025-018	DON À L'AFM-TÉLÉTHON	Approuvée
N°2025-019	RAPPORT D'ACTIVITÉ SIARCE 2023	Approuvée
N°2025-020	MISE EN PLACE DU PRINCIPE DE GESTION DES INVESTISSEMENTS EN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENTS (AP/CP) À PARTIR DU BUDGET 2025	Approuvée
N°2025-021	DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS EN INVESTISSEMENT À LA COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SÉNART POUR LA PÉRIODE 2024-2026	Approuvée
N°2025-022	DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025	Approuvée

Madame Aurélie GROS
Maire du Coudray-Montceaux
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud
Conseillère régionale d'Ile-de-France

